

N°2023-03/34B

Objet : AMENAGEMENT D'UN TIERS-LIEU SUR LA COMMUNE D'ALENYA-AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX.

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10	Vote :	Pour :	10
En exercice :	10		Contre :	0
Présents :	10		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

Secrétaire de séance : Louis SALA

Date de convocation : 22 mars 2023

Le Président expose à l'assemblée,

Dans le cadre de l'aménagement d'un tiers-lieu dans les anciennes caves Ecoiffier sur la commune d'Alénya, il a été décidé de lancer une consultation selon une procédure adaptée pour un marché de travaux divisés en 7 lots :

- ✓ Lot 1 – Gros œuvre - Charpente
- ✓ Lot 2 – Menuiseries extérieures - Serrurerie
- ✓ Lot 3 – Cloisons – Plâtrerie
- ✓ Lot 4 – Menuiseries intérieures
- ✓ Lot 5 – Peinture
- ✓ Lot 6 – Electricité courants forts/courants faibles (CFO/CFA)
- ✓ Lot 7 – Plomberie - CVC

- **Pour le lot 1 – Gros œuvre - Charpente**

L'offre de TOULOUGES CONSTRUCTIONS après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 110 100,00 € HT.

- **Pour le lot 2 – Menuiseries extérieures - Serrurerie**

L'offre de ACS FERMETURES, après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 81 823,00 € HT.

- **Pour le lot 3 – Cloisons – Plâtrerie**

L'offre de TECHNO BAT après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 148 948,81 € HT.

- **Pour le lot 4 – Menuiseries intérieures**

L'offre de TECHNO BAT après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 93 855,53 € HT.

- **Pour le lot 5 – Peinture**

L'offre de ATELIER OLIVIER après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant 26 009,00 € HT.

- **Pour le lot 6 – CFO-CFA**

L'offre de ASC ELECTRONIQUE - JEAN TOURRES après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 123 997,60 € HT.

- **Pour le lot 7 – Plomberie - CVC**

L'offre de MARES SAS après analyse et en application des critères de sélection, a été jugée la plus économiquement avantageuse et correspond au cahier des charges sollicité, pour un montant de 127 066,00 € HT.

LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

✍️ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les entreprises mentionnées ci-dessus ;

✍️ **DIT QUE** les crédits relatifs à ces marchés sont inscrits sur le budget concerné.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

